

10 ans de concertation pour le développement des jeunes!

Pourquoi une entente?

Pour assurer une plus grande concertation et une meilleure complémentarité des services offerts par le réseau de l'éducation et le réseau de la santé et des services sociaux, dans le but d'en faciliter l'accès à ceux qui en ont besoin.

Que couvre l'Entente?

Toutes les dimensions favorisant le développement des jeunes, soit la promotion de la santé et du bien-être, l'éducation, la prévention ainsi que les services d'aide, d'adaptation et de réadaptation, y compris le soutien aux familles.

Qui en bénéficie?

- ➔ Tous les jeunes de 5 à 18 ans;
- ➔ Les jeunes handicapés de 4 à 21 ans;
- ➔ Les enfants de 4 ans provenant de milieux défavorisés;
- ➔ Leur famille.

Une concertation des deux réseaux à tous les paliers :

- ➔ Le comité national :
 - ◆ Composé de représentants du MELS, du MSSS et de 19 organisations partenaires des deux réseaux;
 - ◆ Définit les priorités nationales au regard de l'Entente.
- ➔ Les comités régionaux :
 - ◆ Composés de partenaires régionaux s'intéressant au développement des jeunes;
 - ◆ Visent à soutenir l'action intersectorielle liée aux priorités de l'Entente.
- ➔ Les comités locaux :
 - ◆ Composés de partenaires locaux s'intéressant au développement des jeunes;
 - ◆ Responsables de la mise en place d'un continuum de services intégrés pour les jeunes.

Depuis 2003 :

- ➔ Mise en place de structures de communication et de partage d'expertise qui facilitent la concertation et l'accès aux services
- ➔ Évaluation de l'implantation et des effets de l'Entente ayant mené à l'établissement de priorités ancrées dans un plan de travail national
- ➔ Mobilisation et engagement des partenaires des deux réseaux au regard de ces priorités

Priorités 2013-2016

- ➔ **Leadership et concertation** : renforcer le leadership des deux réseaux pour une meilleure concertation de leurs intervenants, gestionnaires et partenaires.
- ➔ **Accès et continuité des services** : assurer aux jeunes et à leurs parents des services accessibles, complémentaires et en continuité.
- ➔ **Participation des parents et des jeunes** : soutenir la participation active des parents et des jeunes à la détermination des besoins et à la recherche de moyens pour y répondre.

Consulter (www.mels.gouv.qc.ca/ententeMELS-MSSS)

- ➔ Cadre de référence pour soutenir le développement et le renforcement d'un continuum de services intégrés pour les jeunes
- ➔ Plan de services individualisé et intersectoriel
- ➔ Concilier le respect de la confidentialité et la communication de l'information : dépliant, document d'information et formulaire de consentement à la communication de renseignements personnels
- ➔ Approche École en santé (ecoleensante.inspq.qc.ca)

Un exemple de concertation et de complémentarité des services des deux réseaux qui favorise le développement d'un jeune :

L'entrée de Nathan au préscolaire

Nathan, 5 ans, présente un trouble du spectre de l'autisme. Avant son entrée à l'école, il a bénéficié des services du réseau de la santé au Centre de réadaptation en déficience intellectuelle et en troubles envahissants du développement (CRDITED).

La transition pour l'entrée à la maternelle de Nathan a été planifiée de façon concertée par le réseau de l'éducation et par celui de la santé et des services sociaux.

La conseillère pédagogique en adaptation scolaire de la commission scolaire responsable des élèves présentant un trouble du spectre de l'autisme a travaillé de concert avec la coordonnatrice du programme TED du CRDITED. Ensemble, elles ont établi la procédure pour faciliter l'entrée de Nathan au préscolaire et accompagner ses parents dans cette transition. Elles ont rencontré les parents des enfants recevant des services du CRDITED pour leur expliquer comment se passerait l'entrée au préscolaire et quelles seraient les responsabilités de chacun des réseaux.

Dans les mois qui ont précédé l'entrée de Nathan à la maternelle, les deux réseaux ont aussi établi pour lui, avec le concours de ses parents, un plan de services individualisé intersectoriel (PSII) pour lui assurer une transition harmonieuse.